

DOSSIER SYNTHÉTIQUE

LES FLUX DE TRANSPORT CC DU DIOIS

LES FLUX EN PROVENANCE ET A DESTINATION

LA CARTE REGROUPE POUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME, SELON UN MAILLAGE INTERCOMMUNAL, LES FLUX DE POPULATION ENTRE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ET LA COMMUNE DE TRAVAIL EN PROVENANCE OU A DESTINATION DU TERRITOIRE CIBLE. **LES FLUX SUPÉRIEURS À 200 SONT COMPTABILISÉS ET COMPRENNENT LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ.**

DE CES DESTINATIONS
VERS LE TERRITOIRE :



CC CRESTOIS ET DE PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DRÔME 222

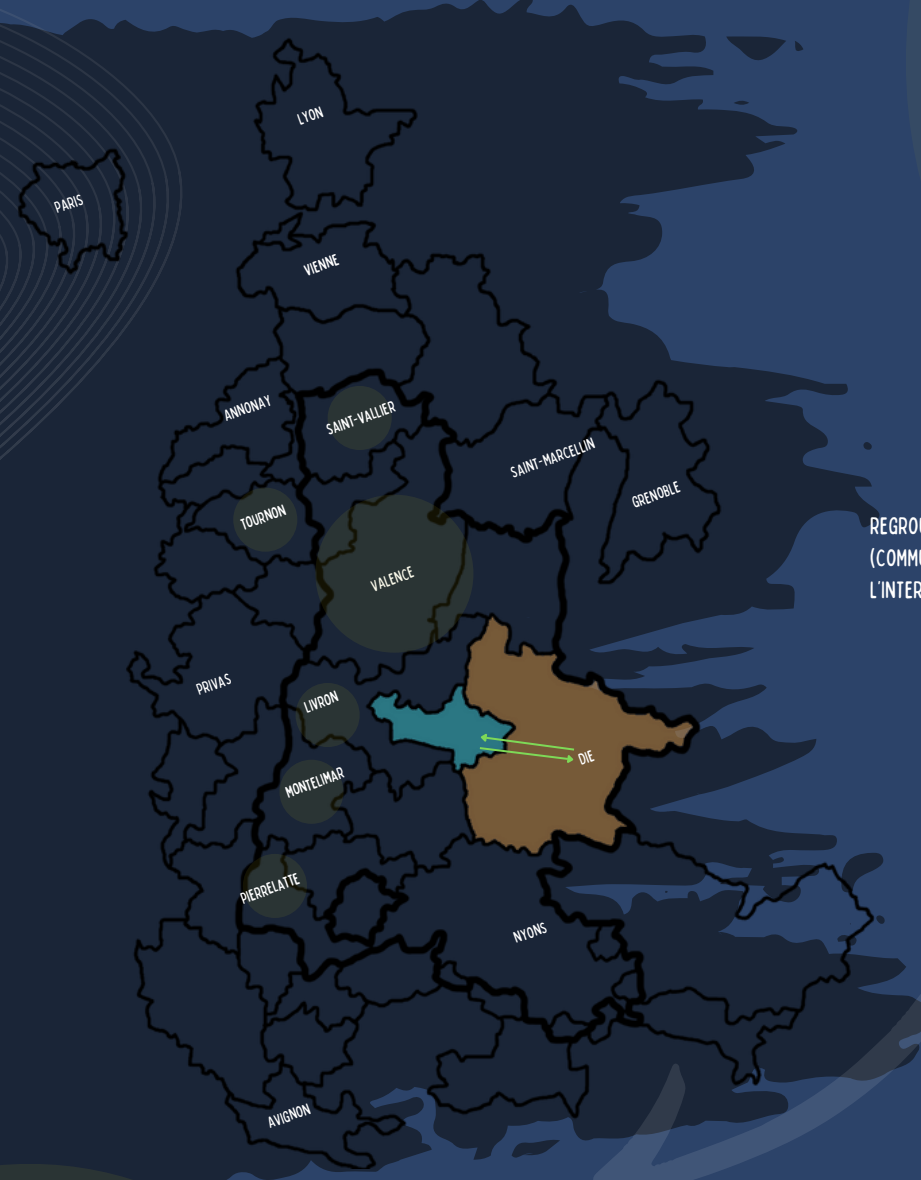
DU TERRITOIRE
VERS CES DESTINATIONS :



229 CC CRESTOIS ET DE PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DRÔME

LISTE DES FLUX

LISTE DES FLUX DE POPULATION ENTRE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ET LA COMMUNE DE TRAVAIL EN PROVENANCE OU A DESTINATION DU TERRITOIRE CIBLE. **LES FLUX SUPÉRIEURS À 200 SONT COMPTABILISÉS ET COMPRENNENT LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ.**



FLUX AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

REGROUPE LES PERSONNES AYANT LEUR LIEU DE RÉSIDENCE AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ (COMMUNES DE RÉSIDENCE DROMOISE) ET LEUR LIEU DE TRAVAIL ÉGALEMENT AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ (PRISE DANS L'INTÉGRALITÉ DE SON PÉRIMÈTRE).

83%

DES HABITANTS VIVENT ET TRAVAILLENT AU SEIN DU TERRITOIRE ET UTILISENT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL PRINCIPALEMENT :



AUCUN
15%



MARCHE À PIED
17%



VELO
6%



DEUX ROUES MOTORISÉ
1%



VOITURE - CAMION -
FOURGONNETTE
59%



TRANSPORT EN COMMUN
1%

LEGENDE

➔ SUPÉRIEUR À 2000

➔ ENTRE 1000 ET 2000

➔ ENTRE 500 ET 1000

➔ ENTRE 200 ET 500

5%

DES HABITANTS VIVENT AU SEIN DU TERRITOIRE ET TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE DE CRESTOIS ET DE PAYS DE SAILLANS CŒUR DE DRÔME.



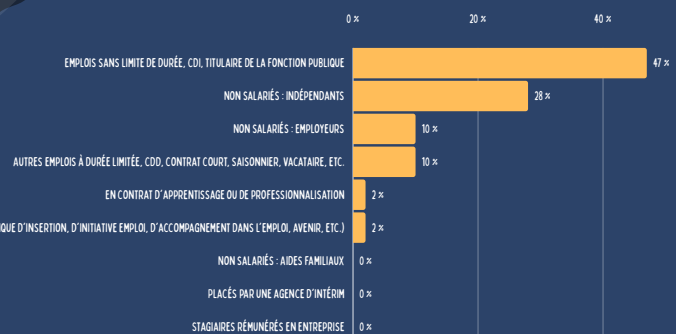
89%

2%

DES HABITANTS VIVENT AU SEIN DU TERRITOIRE ET TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO.



80%



65% SONT À TEMPS PLEIN

